



2335, Route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

COMMUNIQUÉ COVID-19

Solidarité COVID-19! JE VEUX BÉNÉVOLER DÈS MAINTENANT!

En ce 26 mars 2020, la consigne demeure toujours la même : **ON RESTE À LA MAISON!** Toutefois, même si elle est nécessaire, cette réalité peut devenir extrêmement difficile à vivre pour les personnes seules et peu entourées. Oui, il se peut que de temps à autre, quelqu'un s'offre pour apporter de l'aide, mais selon sa disponibilité et son horaire! Qu'advient-il à celle qui a un besoin plus urgent? Que se passe-t-il si personne n'est disponible et qu'elle ne trouve pas de ressource pour l'aider?

Le gouvernement a mis en place un site Internet : www.jebenevole.ca afin que toute personne disponible qui désire s'inscrire pour devenir bénévole puisse le faire et que les organismes qui cherchent des bénévoles puissent en trouver.

Toutefois, votre municipalité, malgré cette possibilité, ne laisse pas tomber ses citoyennes et citoyens qui se trouvent dans une situation de solitude ou avec de la difficulté à trouver des services. Nous travaillons à mettre en place un moyen pratique à leur venir en aide le plus rapidement possible. Celles-ci peuvent nous contacter en toute confidentialité pour nous informer de leurs besoins. Nous continuons à recueillir les noms de bénévoles et bonifier notre liste.

Bénévoles ou personnes dans le besoin, vous pouvez nous joindre en composant le 418 489-2988.

ACTIVITÉS – JEUNES

Dans un autre ordre d'idées, FORCE4.TV <https://www.force4.tv/> du Grand Défi Pierre Lavoie est un programme du Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur pour inciter à être physiquement actif au moins 60 minutes par jour, la norme que recommande L'Organisation mondiale de la santé. Bien qu'au départ, ce programme s'adresse aux écoles, vous aurez accès à de nombreuses séries et vidéos « Force 4 à la maison » de durées variables, avec des personnalités connues telles que Philippe Laprise, Julie Ringuette et bien d'autres! De bons moments à passer en compagnie de vos jeunes d'âge d'école primaire et faire le plein d'énergie, tout en se changeant les idées!



RAPPEL – QUARANTAINE

En regard des voyageurs qui reviennent au Canada, le premier ministre a évoqué le recours à la *Loi sur la quarantaine* avec l'imposition d'une quarantaine obligatoire de 14 jours aux personnes revenant de l'étranger sous peine de lourdes amendes ou d'une peine d'emprisonnement.

SÉANCE DU CONSEIL LE 6 AVRIL 2020

Les municipalités doivent tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois, tel que le prévoit le Code municipal du Québec. En vertu d'un arrêté ministériel émis le 15 mars 2020, le conseil de toute municipalité, est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication comme les téléconférences ou par visioconférence. Le projet d'ordre du jour sera disponible comme à l'habitude le vendredi précédant la séance et nous verrons à diffuser le procès-verbal sur notre site Internet dans les meilleurs délais suivant son adoption.

Linda Gauthier,
Coordonnatrice des mesures d'urgence